ZADIG&VOLTAIRE

CODE D'ETHIQUE ZADIG&VOLTAIRE

ZADIG&VOLTAIRE

LE MOT DU DIRECTEUR GENERAL p. 3

I - POSER UN CADRE DE PRINCIPES ETHIQUES COMMUN A TOUS p.4

II - LES PRINCIPES D'ETHIQUE DE LA MAISON VIS-A-VIS DE SES PARTIES PRENANTES p. 5

III - S'ENGAGER ET SE MOBILISER POUR LA PRESERVATION DE L'ENVIRONNEMENT p. 14

IV - APPLICATION DU CODE D'ETHIQUE p. 15

ZADIG&VOLTAIRE

LE MOT DU DIRECTEUR GENERAL

La marque Zadig&Voltaire est empreinte d'audace, de liberté mais aussi de tolérance, toujours inspirée par la modernité et l'éthique du héros éponyme du fameux conte philosophique de Voltaire. Elle a toujours gardé au cœur de ses ambitions le souhait de développer ses activités dans un esprit d'intégrité, de respect des différences, de protection des personnes vulnérables et naturellement de protection environnementale.

Animée par une culture entrepreneuriale impulsée par son fondateur, Thierry Gillier, Zadig&Voltaire perpétue cette volonté d'avancer dans le respect des valeurs qui lui sont chères et d'être en harmonie avec notre monde d'aujourd'hui et toujours prête à embrasser celui de demain.

Depuis sa création en 1997, notre Maison s'est toujours attachée à proposer des vêtements et accessoires de mode, fruits d'un travail créatif de notre Direction artistique et de son studio, cherchant à mettre en valeur les silhouettes afin que les femmes et les hommes se sentent bien, avec de l'allure, dans un style naturellement chic, décontracté, connectés à leurs aspirations profondes…

C'est dans cet état d'esprit que je crois profondément en la puissance des initiatives de chaque collaborateur de la Maison dans la conduite de ses activités, soutenue et mobilisée par l'ensemble des membres de notre Comité de Direction afin de respecter des valeurs fondamentales sur le plan social, sociétal et naturellement environnemental.

Ces valeurs clés de responsabilité doivent ainsi guider nos activités quotidiennement tant dans les relations avec nos clients, nos partenaires et fournisseurs qu'avec l'ensemble de nos collaborateurs, forces vitales de notre Maison.

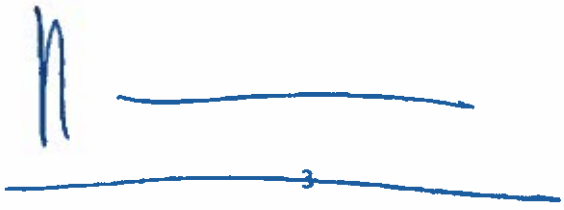
Ce code d'éthique a pour objectif de vous aider à comprendre ce qui est attendu d'un collaborateur Zadig&Voltaire, partout dans le monde, à tous les niveaux de l'entreprise, sans aucune exception, en fixant des principes fondamentaux, eux-mêmes illustrés à l'aide de divers exemples rencontrés dans le cadre de nos activités quotidiennes.

Ces principes ne se limitent pas au seul rappel de la nécessité de respecter les règles légales applicables ; ils ont aussi pour objectif de promouvoir un comportement professionnel intègre et exemplaire en toutes circonstances.

L'éthique est l'affaire de tous.

J'invite donc chacun d'entre vous à appliquer et diffuser les principes de ce Code d'éthique tant dans leur esprit que dans leur lettre, preuve de nos engagements en tant que citoyens du monde et fiers d'appartenir à une société éthique.

Arnaud Gillier



I - POSER UN CADRE DE PRINCIPES ETHIQUES COMMUN A TOUS

Le Code d'éthique de Zadig&Voltaire pose le cadre de référence dans lequel l'entreprise exerce l'ensemble de ses activités et le cadre éthique qui doit guider au quotidien, les actions de nos collaborateurs dans l'exercice de leur activité professionnelle.

Le Code d'éthique de Zadig&Voltaire, est régulièrement mis à jour et vise à :

- exposer les principes éthiques de la Maison,

- s'adresser à tous les collaborateurs de l'entreprise, dans l'ensemble des pays et, au-delà, à l'ensemble de ses parties prenantes, et notamment ses partenaires extérieurs et clients.

Il appartient à chacun de connaître les principes contenus dans ce Code et de les respecter quel que soit son poste au sein de l'entreprise.

Respect de la réglementation et des grands textes internationaux

Zadig&Voltaire et ses collaborateurs s'assurent que les activités de la Maison soient menées avec intégrité, dans le strict respect des lois, des règlements et décisions nationales et internationales et dans le respect de la dignité et des droits de chacun et des libertés fondamentales, de la santé et de la sécurité des personnes, de l'environnement.

Le présent Code d'éthique repose notamment sur les principaux textes de référence internationaux ci-dessous :

- Déclaration universelle des droits de l'homme ;

- Convention européenne des droits de l'homme ;

- Pacte mondial des Nations Unies ;

- Convention des Nations Unies sur les droits de l'enfant ;

- Principes d'autonomisation des femmes des Nations Unies ;

- Différentes conventions de l'Organisation internationale du travail (OIT), et notamment les conventions 29, 105, 138, 182 (travail des enfants et travail forcé), 155 (sécurité et santé des travailleurs), 111 (discrimination), 100 (rémunérations), 87 et 98 (liberté syndicale, droit d'organisation et de négociation collective) ;

- Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales ;

Au-delà du Code d'éthique, cadre de référence de la conduite éthique de nos activités, le Code de Conduite Fournisseur, ainsi que les standards et politiques de Zadig&Voltaire, constituent une déclinaison de ce dernier dans différents domaines spécifiques.

Collaborateurs ambassadeurs de l'entreprise

Tous les collaborateurs de Zadig&Voltaire reflètent l'image de l'entreprise à travers leur comportement dans l'exercice de leur activité professionnelle.

Si Zadig&Voltaire respecte pleinement le droit de chacun à s'exprimer librement, seuls les collaborateurs dûment habilités sont autorisés à communiquer vers l'extérieur au nom de la marque, sur ses activités ou ses produits.

Exemplarité de l'encadrement

L'encadrement se doit d'être exemplaire dans son comportement et ses pratiques managériales, afin d'incarner la mise en œuvre des principes éthiques et de s'engager dans le développement d'une culture d'intégrité au sein de Zadig&Voltaire. A ce titre, les managers sont les garants de la diffusion des messages clés et des bonnes pratiques de la Maison.

Formation et sensibilisation à l'éthique

Un dispositif de formation et de sensibilisation à l'éthique est développé en e-learning à destination de tous les collaborateurs de Zadig&Voltaire dans le monde. Il vise, par des mises en situation concrètes et des exemples parlants, à permettre aux équipes de comprendre ce qui est attendu et pour guider leurs actions en parfaite conformité avec les principes éthiques du Groupe. Par ailleurs, le présent code est remis à chaque collaborateur au moment de son embauche.

II - LES PRINCIPES D'ETHIQUE DE LA MAISON VIS-A-VIS DE SES PARTIES PRENANTES

A. Engager nos collaborateurs et développer les talents

- Respect des droits humains et des réglementations

Zadig&Voltaire garantit à l'ensemble de ses collaborateurs le respect des droits humains et des lois dans l'ensemble de ses activités de manière à leur assurer un cadre de travail sécurisé, en adéquation avec ses valeurs d'éthique, en respect de l'ensemble des individualités et des différences.

- Bien-être au travail, équilibre vie privée vie professionnelle

Zadig&Voltaire est avant tout une maison de mode composée de femmes et d'hommes mus par une même passion d'apporter leur collaboration au développement de la marque, chacun et chacune à son niveau et ce, dans un cadre motivant et bienveillant à la fois.

Au-delà d'un environnement de travail agréable et stimulant, celui-ci s'inscrit également dans une logique naturelle de respect des droit humains, des règlementations sociales mais aussi d'hygiène, de sécurité et de préservation en matière d'environnement, et ce dans l'ensemble de nos filiales.

Zadig&Voltaire veille ainsi à la santé et la sécurité de l'ensemble de ses collaborateurs sur leurs lieux de travail et se place dans une démarche d'amélioration continue sur ce plan. En outre chaque Collaborateur contribue à cette démarche en signalant pour soi-même ou pour leur collègue tout incident, accident voire même des agissements de nature à constituer un risque en termes de sécurité et/ou de santé sur leur lieu de travail. Ce signalement se fera auprès de la ligne hiérarchique.

Enfin, Zadig&Voltaire s'attache à favoriser la préservation d'un bon équilibre entre vie privée et professionnelle de ses collaborateurs et les invite à faire remonter toute difficulté sur ce point et d'une manière plus générale sur leurs conditions de travail, à l'occasion des entretiens annuels et également lors de points réguliers avec leurs Managers.

- Lutte contre le harcèlement et non-discrimination

Naturellement toute forme de harcèlement et de discrimination est absolument exclue au sein de Zadig&Voltaire et sanctionnée sévèrement le cas échéant.

Il relève de la responsabilité de chaque collaborateur de se comporter de manière exemplaire et s'agissant des managers, de s'assurer que ce type de comportement associé à toute forme de harcèlement d'ordre psychologique et/ou sexuel, d'abus, d'agissements de nature à humilier ou nuire à la dignité des autres soit absolument proscrit.

Zadig&Voltaire a la chance d'évoluer dans le milieu de la mode, secteur naturellement ouvert sur un monde multiculturel et s'attache à la diversité des profils, des talents, des compétences et savoir-faire contribuant ainsi à la réussite collective de la marque.

Enfin, Zadig&Voltaire veille à promouvoir la plus grande mixité et la parité hommes-femmes dans toutes les fonctions et niveaux hiérarchique, plaçant au cœur du processus de recrutement les compétences, les talents, la motivation et une prise de parole pertinente permettant à chaque collaborateur à son niveau d'apporter sa contribution au succès de notre marque.

- Protection des données personnelles des collaborateurs

Zadig&Voltaire s'attache à préserver la confidentialité des données confiées par ses collaborateurs et ce dans le souci constant de protection de leur vie privée.

En application des textes et règlements applicables en matière de protection des données personnelles, Zadig&Voltaire déploie ainsi des dispositifs de nature à garantir à ses collaborateurs actuels, mais aussi aux anciens collaborateurs et

candidats s'étant inscrits dans un processus de recrutement n'ayant pas abouti avec la Maison :

- La sécurité desdites données en vue de les protéger contre toute altération éventuelle leur perte accidentelle, se prémunir contre leur utilisation illicite ou leur divulgation non autorisée.
- La maitrise et le contrôle de ces données par nos collaborateurs par une information claire et expresse sur la finalité de leur traitement au sein d'une Charte Informatique communiquée à chaque collaborateur.
- Les collaborateurs se voient donc mis en mesure d'exercer les droits dont ils sont titulaires en termes de consultation, rectification et naturellement de possibilité de suppression définitive (droit à l'oubli) via une adresse email dédiée teamdataprivacy@zadigetvoltaire.com
- La conservation des données personnelles uniquement pour la durée nécessaire dans le cadre de leur traitement autorisé.
- La collecte des données circonscrite aux seules données utiles en vue du traitement projeté et ayant reçu l'accord préalable de nos collaborateurs et transmises uniquement aux seules personnes habilitées actrices de leur traitement.

- Favoriser le dialogue social

Zadig&Voltaire encourage le droit d'expression de chaque collaborateur quel que soit son métier, ou son niveau hiérarchique. Elle est convaincue que chacun d'entre eux peut au travers de son savoir-faire, son expérience, son ressenti, contribuer à l'amélioration des conditions de travail de tous.

Des instances dédiées permettent aux salariés d'exercer ce droit d'expression et de favoriser un dialogue social. Lorsqu'ils existent localement, Zadig&Voltaire entretient un dialogue social régulier et constructif avec les partenaires sociaux.

D'une manière générale, chaque Manager est encouragé à favoriser ce dialogue avec l'ensemble de ses collaborateurs, clés du succès et de la motivation des équipes.

Afin d'être à l'écoute de ses équipes, Zadig&Voltaire réalise des « employees survey » sur différentes thématiques telles que leur satisfaction au travail ou l'équilibre vie privée-vie professionnelle, à des fins d'amélioration continue.

- Usage des actifs de l'entreprise

Zadig&Voltaire s'efforce de s'engager et d'engager l'ensemble de ses collaborateurs à user de manière responsable et protectrice de l'environnement les ressources et actifs mis à disposition pour exercer leur mission.

Les collaborateurs sont notamment appelés à respecter des règles d'utilisation des ressources matérielles confiées (téléphone, matériel informatique, vestiaire etc...) mais également dans le cadre de déplacements éventuels (politique de voyage).

L'usage à titre privatif de ressources matérielles ou immatérielles confiées par la Maison est toléré, si celui-ci demeure exceptionnel et n'affecte pas le bon déroulement de l'activité professionnelle.

- Usage raisonné des réseaux sociaux et sites personnels Il est demandé à chaque collaborateur de Zadig&Voltaire de s'exprimer de manière responsable et intègre s'agissant de sujets directement ou indirectement en lien avec l'activité de la maison au travers de réseaux sociaux, sites ou forums sur internet.

Il est rappelé aux collaborateurs qu'ils ne sont pas autorisés à s'exprimer au nom de Zadig&Voltaire s'ils n'en ont pas été expressément autorisés préalablement.

Dans l'hypothèse selon laquelle les collaborateurs seraient amenés à s'exprimer publiquement sur un sujet ayant un lien direct ou indirect avec Zadig&Voltaire, ils devront mentionner que cette expression est faite en leur nom propre et ne saurait refléter la position de la Maison sur les sujets éventuellement abordés.

B. ETRE DIGNE DE LA CONFIANCE ACCORDEE PAR NOS CLIENTS

Sincérité, sécurité et qualité des produits

Zadig&Voltaire et l'ensemble de ses équipes ont à cœur, dans leurs activités professionnelles, d'être totalement tournées vers les clients afin de leur offrir, au-delà de la meilleure expérience possible au sein de l'ensemble de nos réseaux de distribution, une expérience humainement et philosophiquement satisfaisante digne de leur confiance.

Pour mériter cette confiance, la Maison conçoit, développe et commercialise des produits respectant les normes et réglementations en vigueur en matière de qualité, de sécurité, de propriété intellectuelle et industrielle, à l'appui d'informations sincères, transparentes, éprouvées et de qualité.

Les conditions de production et d'approvisionnement font l'objet d'une attention particulière visant à préserver les ressources et à garantir le respect des principes défendus par la Maison au sein de ce Code d'Ethique.

Zadig&Voltaire fournit à ses clients des informations sincères et claires relatives à ses produits. Ainsi, la Maison déploie une communication commerciale fondée sur une prise de parole sincère, préoccupée par le bien-être et la sécurité des clients en adéquation avec les valeurs prônées par son Comité de Direction et naturellement par sa Direction Artistique dont la personnalité et le savoir-faire infusent dans nos collections et la communication de notre marque.

Respecter la vie privée

La connaissance client est clé afin de toujours fournir des produits adaptés et une expérience client personnalisée.

La Maison agit en toute transparence en matière de protection des données personnelles, dans le strict respect des règlementations en vigueur et rappelle ses principes au sein de sa **Charte de confidentialité**. Elle communique à ses clients des informations claires concernant les données personnelles et veille à en préserver la confidentialité.

Zadig&Voltaire s'attache ainsi à déployer des dispositifs de nature à garantir :

- La **sécurité** desdites données en vue de les protéger contre toute altération éventuelle leur perte accidentelle, se prémunir contre leur utilisation illicite ou leur divulgation non autorisée.

- La **maitrise** et le **contrôle** de ces données par nos clients par une information claire et expresse de la finalité du traitement des données confiées et des modalités d'exercice des droits dont ils sont titulaires en termes de consultation, rectification et naturellement de leur suppression définitive s'ils en émettent le souhait, via une adresse électronique dédiée dataprivacy@zadigetvoltaire.com. Une charte de confidentialité a été élaborée à cet effet et reste disponible sur notre site internet www.zadigetvoltaire.com.

- La **conservation** des données personnelles uniquement pour la durée nécessaire dans le cadre de leur traitement autorisé.

- La **collecte des données circonscrite aux seules données utiles** en vue du traitement projeté et ayant reçu l'accord préalable de nos clients et transmises uniquement aux seules personnes habilitées actrices de leur traitement.

- La **transparence** quant à leur transfert possible à des tiers, la finalité de ce transfert dans et hors de leur territoire d'origine.

C- Traiter nos partenaires avec intégrité et les engager à nos côtés

En toutes circonstances, Zadig&Voltaire entretient des relations commerciales équitables et loyales.
La Maison communique les principes éthiques qui doivent guider la conduite des affaires de ses collaborateurs mais également de ses partenaires commerciaux, notamment en ce qui concerne le respect des lois et réglementations, la prévention de toute forme de corruption, y compris de trafic d'influence, et des conflits d'intérêts.

Engager nos partenaires, fournisseurs et sous-traitants

Le respect des droits humains et des libertés fondamentales fait pleinement partie du socle des principes éthiques de Zadig&Voltaire et doit être porté par l'ensemble de ses collaborateurs et de ses parties prenantes.

Dans le prolongement du présent Code d'éthique, Zadig&Voltaire a formalisé ses exigences en la matière à travers son **Code de Conduite Fournisseurs**, directement inclus dans ses Conditions générales d'achat signées par l'ensemble de ses fournisseurs et partenaires commerciaux.

En signant ce document, les fournisseurs de Zadig&Voltaire s'engagent à respecter et à faire respecter par leurs sous-traitants, l'ensemble des exigences sociales (et notamment l'interdiction du travail des enfants, du travail forcé, du harcèlement, des discriminations, les dispositions relatives à la rémunération, aux horaires, à la liberté syndicale, à la santé et à la sécurité), environnementales, et en matière d'intégrité dans la conduite des affaires. Zadig&Voltaire exige de l'ensemble de fournisseurs et partenaires qu'ils se conforment au Code de conduite et met en œuvre des procédures lui permettant d'en assurer le respect, dans la mesure du possible.

Le non-respect par le fournisseur d'un de ces principes peut constituer une cause de rupture de la relation commerciale.

Les engagements de Zadig&Voltaire envers ses fournisseurs et sous-traitants sont en ligne avec les exigences émises par les Nations Unies pour le respect des droits humains telles qu'énoncées dans les Principes directeurs relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme des Nations Unies, dit UNGP (United Nations Guiding Principles on Business and Human Rights).

Lutte contre la corruption et le trafic d'influence

La corruption et le trafic d'influence, sous toutes leurs formes, sont des délits pénaux, assortis de lourdes sanctions tant pour une entreprise que pour une personne physique participant à toute forme de corruption, même indirecte.

Conformément aux différentes lois applicables en matière de prévention de la corruption et du trafic d'influence, et notamment la loi française Sapin 2, le UK Bribery Act et le FCPA4 américain, Zadig&Voltaire a mis en place des mesures destinées à prévenir et détecter la commission, en France comme à l'étranger, de faits de corruption ou de trafic d'influence.

Ces actes délictueux font l'objet d'une tolérance zéro au sein de la Maison et exposent leurs auteurs à des mesures disciplinaires pouvant conduire au licenciement pour faute du ou des employé(s) concerné(s) et à des poursuites judiciaires devant les juridictions civiles et pénales.

Deux types de corruption sont à distinguer :

- la **corruption active**, lorsqu'une personne physique ou morale obtient ou essaie d'obtenir, à tout moment, moyennant des dons, des promesses ou avantages, d'une autre personne exerçant une fonction publique ou privée, que celle-ci accomplisse, retarde ou s'abstienne d'accomplir un acte relevant de sa fonction ou susceptible d'être facilité par elle.
 Cette personne physique ou morale est alors qualifiée de corrupteur.

- la **corruption passive**, lorsqu'une personne exerçant une fonction publique ou privée profite de sa fonction en sollicitant ou en acceptant, à tout moment, des dons, promesses ou avantages en vue d'accomplir ou de s'abstenir d'accomplir un acte relevant de sa fonction.
 Cette personne est alors qualifiée de corrompue.

Ces deux infractions, certes complémentaires, sont distinctes et autonomes. Leurs auteurs peuvent être poursuivis et jugés séparément.

Le **trafic d'influence** se définit comme le fait, par une personne, exerçant une fonction publique ou privée, de solliciter ou d'accepter, à tout moment, directement ou indirectement, des offres, des promesses, des dons, des présents ou des avantages quelconques pour elle-même ou pour autrui, afin d'user de son influence réelle ou supposée en vue de faire obtenir d'une autorité ou d'une administration publique des distinctions, des emplois, des marchés ou toute autre décision favorable.

Comme pour la corruption, le trafic d'influence peut être :

- actif ou passif, mais également
- privé (si l'intermédiaire est une personne privée) ou public (si l'intermédiaire exerce une fonction publique).

Totalement contraires aux valeurs de Zadig&Voltaire, la corruption comme le trafic d'influence sont :

- inacceptables, quel qu'en soit le motif, et font l'objet d'une tolérance zéro au sein de la Maison ;
- néfastes pour les communautés dans lesquelles nous opérons ;
- de nature à porter un grave préjudice à l'entreprise.

Cadeaux et invitations

Zadig&Voltaire est engagée dans la lutte contre la corruption, le trafic d'influence et les conflits d'intérêts en refusant les cadeaux ou avantages personnels.

Le principe est qu'un collaborateur ne doit ni recevoir ni offrir de cadeau ou d'avantage personnel dans le cadre d'une relation d'affaires.

A titre d'exception, et sauf si la loi locale est plus restrictive, peuvent être offerts ou acceptés des cadeaux ou invitations non pécuniaires, qui s'inscrivent dans le cadre normal d'une relation d'affaires, à condition qu'ils soient de valeur raisonnable et offerts en dehors de toute période de négociation.

Ainsi, tout collaborateur doit se poser la question de savoir si un cadeau, ou une invitation, reçu ou offert, ne vise pas à influencer celui qui reçoit vis-à-vis de celui qui offre. En cas de doute, le collaborateur doit se rapprocher de sa hiérarchie et consulter les procédures locales applicables.

Lutte contre le blanchiment d'argent

Le blanchiment est un délit pénal consistant à détenir ou utiliser des capitaux issus d'activités frauduleuses : acte de corruption, fraude fiscale, trafics divers, etc.

Zadig&Voltaire s'engage à faire preuve de vigilance sur les flux financiers qui pourraient avoir une origine ou une destination criminelle ou délictueuse. Lorsqu'elle l'estime nécessaire, la Maison procède à des enquêtes de conformité sur l'origine des fonds.
Zadig&Voltaire exige de ses collaborateurs et partenaires une vigilance particulière à cet égard.

Respect des règles de concurrence et les programmes de sanctions internationaux

Le droit de la concurrence vise à garantir que toutes les entreprises se livrent à une concurrence loyale afin d'offrir des produits et services de qualité et aux meilleurs prix.

Les règles de la concurrence interdisent les pratiques anticoncurrentielles de deux façons en prohibant :

- Toute entente et échange d'informations sensibles entre concurrents, notamment sur la fixation des prix ou la répartition des clients ;
- Tout abus dans une situation de position dominante faisant obstacle au maintien d'une concurrence saine et loyale.

Zadig&Voltaire s'engage à respecter strictement les règles de concurrence dans tous les pays où elle est présente. La Maison considère par ailleurs que plus le nombre de concurrents est faible, plus les risques sont importants et que son intérêt est de travailler sur des marchés animés d'une véritable et saine concurrence.

Le fait de partager avec des concurrents des informations non-publiques telles que les politiques tarifaires ou les parts de marché est prohibé car constitutif d'une distorsion de concurrence.

Zadig&Voltaire attache une importance particulière au respect des décisions et traités internationaux ainsi que des lois et réglementations relatives au contrôle des exportations, aux sanctions financières et aux restrictions commerciales internationales pour les pays dans lesquels la Maison opère.

Conflit d'intérêt

Il y a conflit d'intérêts lorsque les intérêts personnels ou privés du collaborateur (relations financières, professionnelles, familiales ou autres) peuvent influencer ou simplement paraître influencer une décision prise par le collaborateur dans l'exercice de ses fonctions.

Tout en respectant la vie privée de ses collaborateurs, Zadig&Voltaire s'attend à ce qu'ils évitent les conflits d'intérêts. Dans le cadre professionnel, les collaborateurs doivent agir à tout moment dans l'intérêt du Groupe.

Zadig&Voltaire impose en outre à l'ensemble de ses collaborateurs de divulguer toute situation de conflit d'intérêts dès qu'ils en ont connaissance et, dans toute la mesure du possible, avant d'agir.

La fraude

La fraude est généralement caractérisée par un acte ou une omission intentionnel(le). Elle peut notamment se concrétiser par la présentation de déclarations ou de documents faux, inexacts, trompeurs ou incomplets, visant à obtenir de manière indue la perception, la restitution ou la rétention de fonds ou encore l'obtention d'informations.

Des exemples fréquents en matière de fraude couvrent :

- la contrefaçon ;
- l'usurpation d'identité ;
- les virements bancaires falsifiés ou frauduleux ;
- les cyber-attaques.

La lutte contre la fraude constitue un engagement éthique essentiel pour la bonne conduite de nos affaires et une vigilance constante est requise

Zadig&Voltaire s'engage à :

- se conformer strictement aux lois et normes en vigueur dans chaque pays notamment en matière comptable, fiscale et douanière ;
- respecter les obligations qui lui incombent du fait que son siège se situe en France ;
- prendre les dispositions nécessaires pour que toutes les opérations commerciales et financières soient transcrites de manière appropriée et sincère dans ses états financiers et conservées de manière à en permettre le contrôle dans le cadre prescrit par la législation.

Actifs de la société

L'abus de bien social consiste à faire un usage délibéré et personnel des biens ou du crédit de l'entreprise ou des pouvoirs détenus par les dirigeants sociaux, de façon contraire à l'intérêt social.

La notion d'abus de bien social existe dans de nombreuses législations. Sa définition et sa caractérisation peuvent varier d'un pays à l'autre.

En France, l'abus de bien social est un délit exposant son auteur à des poursuites pénales.

Zadig&Voltaire s'engage à retenir la définition la plus stricte de l'abus de bien social pour l'ensemble de ses filiales et à prendre toute disposition nécessaire pour prévenir et détecter cette activité.

III - S'ENGAGER ET SE MOBILISER POUR LA PRESERVATION DE L'ENVIRONNEMENT

Tout comme le groupe se mobilise autour du respect des droits humains, Zadig&Voltaire et ses équipes s'engagent et engagent les parties prenantes de l'entreprise afin de protéger l'Environnement et les ressources naturelles, de lutter contre le changement climatique et la pollution de l'air dans tous les métiers au quotidien.

Cet engagement traduit très concrètement la mission que s'est donné Zadig&Voltaire : permettre aux individus de se sentir bien, en révélant leur propre style tout en étant alignés avec leurs attentes en tant que citoyens du monde.

C'est dans cet esprit que Zadig&Voltaire déploie le plan VoltAIRe, son programme global de Développement Durable par lequel la marque s'engage tout particulièrement pour préserver la qualité de l'air dans toutes ses activités.

Dans le cadre de la mise en œuvre du plan VoltAIRe, Zadig&Voltaire et ses équipes se mobilisent et mobilisent les partenaires de l'entreprise autour de 4 axes :

- Lutte contre le changement climatique et la pollution de l'air : réduire l'empreinte environnementale liées aux émissions de gaz à effet de serre et à la pollution de l'air dans l'ensemble de nos activités en collaboration avec nos partenaires, tout au long du cycle de vie des produits, en intégrant l'impact climatique dans toutes les décisions prises.

- Produits et emballages durables : créer et concevoir des collections en utilisant 100% de matières premières clés durables, en appliquant les principes d'éco conception et en privilégiant des process de fabrication exemplaires ; s'engager pour ne plus utiliser de plastique vierge issu de sources fossiles ; s'engager pour concevoir tous nos emballages en utilisant 100% de matériaux issus de sources certifiées, recyclées ou biosourcées et 100% recyclables.

- Made in respect : s'assurer du respect des standards sociaux, environnementaux ainsi qu'en matière de bien-être animal, dans toute notre chaine d'approvisionnement et travailler en transparence, grâce à la traçabilité de nos matières premières clés et de nos produits.

- Engagement collectif : convaincu que le collectif est une force et une nécessité pour avancer plus vite, Zadig&Voltaire met en place une démarche

de développement durable inclusive, engageant l'ensemble de ses parties prenantes, équipes, clients, partenaires et acteurs de la mode.

IV - APPLICATION DU CODE D'ETHIQUE

A qui s'applique ce code d'éthique ?

Ce Code d'Ethique s'applique à l'ensemble des collaborateurs de Zadig&Voltaire dans le monde, c'est-à-dire l'ensemble des collaborateurs - permanents et occasionnels - de la société Z&V SAS et des sociétés qu'elle contrôle.

Les principes contenus dans ce Code ont vocation à s'appliquer à l'ensemble des partenaires de Zadig&Voltaire, notamment les clients et fournisseurs, dans le cadre de leurs relations contractuelles avec la Maison.

Les managers de Zadig&Voltaire ont un devoir d'exemplarité et la responsabilité de promouvoir les valeurs et engagements de cette Charte auprès de leurs collaborateurs et de veiller à sa mise en œuvre.
Ce Code, communiqué aux nouveaux collaborateurs lors de leur embauche, est disponible sur les différents sites intranet de la Maison afin que chacun puisse s'y référer.
Il est également rendu publique sur le site internet Zadig&Voltaire.com.

Ce Code est mis à jour régulièrement en fonction de l'évolution des activités de la Maison ainsi que des évolutions législatives et réglementaires.

Gouvernance

Parallèlement à la diffusion du Code, a été mis en place un **Comité d'Ethique Groupe**, ayant 3 missions :

- Suivre la bonne diffusion et la bonne application du Code d'éthique et des principes qu'il défend ;
- Répondre aux sollicitations de tout collaborateur de la Maison, qu'il s'agisse d'une simple demande de clarification sur l'interprétation du Code et son application, ou qu'il agisse d'une réclamation pour non-respect supposé de l'un des principes éthiques du Groupe.
- Être force de proposition pour faire évoluer la politique et les actions de Zadig&Voltaire.

Comment s'utilise ce code d'éthique ?

Par la diversité géographique de ses implantations dans le monde, Zadig&Voltaire est exposée à une multitude de lois et de réglementations dont le respect est fondamental.
Toutefois, le présent Code d'éthique n'a pas pour vocation de rappeler ou compléter l'ensemble des lois et règlements, conventions ou référentiels internes qui régissent les activités des différentes entités de la Maison et de ses collaborateurs.

Il ne peut pas davantage aborder toutes les situations auxquelles les dirigeants ou les collaborateurs peuvent être confrontés dans le cadre de leurs activités. Nombreuses sont en effet les situations qui n'ont pas été appréhendées par les lois, réglementations ou autres normes internes et externes. En pareille situation, les principes d'intégrité, de respect, et d'équité doivent gouverner la conduite de chacun, sans préjudice des lois et réglementations locales.

Chaque collaborateur doit ainsi faire preuve de vigilance, de réflexion, de bon sens et de jugement.

L'objet de Code d'éthique n'est donc pas de détailler de façon exhaustive les comportements à adopter dans chaque situation mais vise à donner des repères et à rappeler l'esprit qui doit présider à chaque décision. Parfois, certaines situations peuvent ne pas être simples. Toute décision doit cependant être prise en considération des principes de ce Code et impose de se poser des **questions fondamentales** :

- **Est-ce légal ?**
- **Est-ce conforme au Code d'éthique ?**
- **Quelle est la conséquence de mon action ou de mon inaction ?**
- **Serais-je à l'aise pour expliquer et justifier ma décision si elle était connue du Groupe ou en externe ?**

Qui contacter pour une question ou une difficulté en liaison avec ce Code d'éthique ?

Chaque collaborateur peut, en toutes circonstances, en cas de préoccupation, de doute ou de question, en faire part à sa hiérarchie, ou aux département juridique et ressources humaines.

Il peut également avoir recours, en toute confidentialité, à la Ligne d'alerte dédiée Zadig&Voltaire pour signaler tout comportement ou situation contraire au présent Code d'éthique ou à une norme conventionnelle, légale ou réglementaire, et ce conformément à la procédure d'alerte professionnelle adoptée par Zadig&Voltaire.
Ce dispositif d'alerte s'appuie sur une plateforme Internet accessible 24/7 et disponible en plusieurs langues : https://zadig-et-voltaire.integrityline.fr/.

Une **Charte de lanceur d'alerte** a également été mise en place et jointe en **annexe 1**.

L'émetteur de la saisine doit avoir eu personnellement connaissance des faits ou comportements qui font l'objet de la saisine et doit agir de bonne foi et de manière désintéressée.
Zadig&Voltaire interdit toutes formes de représailles à l'encontre d'un collaborateur ayant recours au dispositif d'alerte interne pour exprimer de bonne foi ses préoccupations.

Quelles sanctions au non-respect de ce Code d'éthique ?

Le non-respect du Code d'éthique est susceptible d'entraîner de lourdes sanctions pour la Maison mais aussi, à titre individuel, pour tout dirigeant ou collaborateur concerné par un manquement à ces principes.
Des agissements contraires aux principes du Code d'éthique peuvent aussi entraîner des préjudices économiques, d'image, et de réputation pour la Maison.

Ils peuvent également conduire :

- à ce que des sanctions disciplinaires (par exemple, un licenciement pour faute grave), civiles (par exemple, des dommages-intérêts) et pénales (par exemple, des amendes et/ou peines de prison) soient mises en œuvre contre un collaborateur de Zadig&Voltaire à l'origine de ces agissements ;
- à la résiliation de toute relation d'affaires avec un partenaire commercial qui n'agirait pas en adéquation avec les valeurs et principes de ce Code d'éthique.